

Compte-rendu de la réunion du mardi 9 mai 2023, 19h00-20h00, à la Mairie de Challex, entre la nouvelle équipe municipale de Challex et l'APiCy.

Présents:

Commune de Challex

- Mme Aline HOFER FAVRE, Maire de Challex
- M. Michel PETER, 1er adjoint
- Mme Jocelyne BLAZER, 2 ème adjointe travaux, voirie, sécurité et environnement

Conseillers municipaux

- Mme Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA, environnement
- Mme Patricia ALTHERR, sécurité et communication
- M. Cédric HERNALSTEENS, voirie
- M. Martial MEDA, environnement
- Mme Françoise SUDAN, sécurité

APiCy

Blaise BACHMANN (PV)	Président
Tor BOTHNER	Membre du bureau
Yvan BOHANES	Idem
Peter LOOSLI	Idem
Victor KOHLER	Idem

Introduction

Mme Aline HOFER FAVRE accueille les participants. La commune de Challex a une nouvelle équipe municipale depuis le 2 avril 2023. Cette première réunion avec l'APiCy a pour objectif de faire connaissance et de poser les jalons d'une future collaboration.

M. Michel PETER propose deux points à l'ODJ, compte-tenu du temps limité à disposition:

- 1) Les normes en vigueur concernant la mobilité active.
- 2) Les connexions existantes et à créer entre Challex et les communes avoisinantes.

[Le compte-rendu de la réunion du 17 mai 2022, entre l'ancienne équipe municipale et l'APiCy, envoyé aux participants avant la réunion, se trouve sur \[www.apicy.fr\]\(http://www.apicy.fr\) en cliquant ici.](#) M. Michel PETER regrette qu'il n'y ait pas eu de passage de témoin entre l'ancienne et la nouvelle équipe municipale. Il faut en conséquence reprendre les dossiers à neuf.

En vue de cette réunion, l'APiCy avait également envoyé, par email en date du 08.05.2023, une carte présentant les points noirs au niveau sécurité, tel que signalés par les usagers du vélo sur la commune de Challex, ainsi que les endroits où des arceaux à vélos seraient utiles, et finalement une liste de bonnes questions à se poser en termes de mobilités active.

1) Les normes en vigueur concernant la mobilité active

Yvan BOHANES explique les différences entre une véloroute, une voie verte, une bande cyclable et un chaudiou. La question des aménagements pour piétons, en bas du village au niveau du passage de douane, est également discutée. Concernant la sécurité routière au sein du village, comme "les murs ne peuvent pas être poussés pour élargir la chaussée", il reste la possibilité de réduire la vitesse autorisée. Yvan renvoie vers le [site internet CEREMA \(www.cerema.fr\)](http://www.cerema.fr), qui donne tous les détails utiles. Cliquez ici.

2) Voies cyclables, existantes et à créer, entre Challex et les communes avoisinantes

Tor BOTHNER présente la carte APiCy, mise à jour régulièrement, présentant les voies cyclables existantes, ou à créer, dans le Pays de Gex. Ces liaisons sont représentées par des codes couleur. [La carte se trouve sur www.apicy.fr en cliquant ici](http://www.apicy.fr).

CartoPartie APiCy

Victor KOHLER explique le concept de CartoPartie : les adhérents de l'APiCy sillonnent le Pays de Gex pour recenser tous les aménagements cyclables. Ces informations se retrouvent ensuite dans GéoVélo. [Une première CartoPartie a été organisée le dimanche 31 octobre 2021](#). La prochaine aura lieu le dimanche 22 octobre 2023. Victor KOHLER remet à M. Michel PETER le scan des résultats de la cartopartie réalisée en 2021.

La route de La Plaine : une route particulièrement dangereuse

Les participants ont échangé au sujet de la route de La Plaine, qui descend à La Paine (Suisse), qui est absente de tout aménagement cyclable, mais que le département a pour projet de réaménager, selon le compte-rendu de la dernière réunion de 2022 avec la commune de Challex. [Cette information est à vérifier](#). L'APiCy ne peut qu'encourager la sécurisation de ce tronçon pour les piétons et cyclistes, nombreux à passer la frontière quotidiennement.

Agence routière de département de l'Ain pour le Pays de Gex

Dans les discussions à venir, il sera important d'inclure M. ZORTEA, de l'agence routière de l'Ain pour Valserhône et le Pays de Gex, sis au 33 ZA de Pré Munny, 01630 Péron.

Conclusion

Mme Aline HOFER FAVRE remercie les membres de l'APiCy pour les échanges constructifs et convie les participants à un verre de l'amitié. Blaise BACHMANN remercie Mme la maire et son équipe pour son accueil et cette réunion efficace.

Une prochaine réunion entre la mairie de Challex et l'APiCy aura lieu dans le courant de l'automne 2023. La réunion se fera "sur le terrain", très probablement au niveau du passage de douane en bas du village en raison des questions de sécurité à résoudre. Un représentant du département / service des routes pourrait être convié à cette occasion.